



Pour plus d'information, visitez notre site : www.fodgac.fr

Paris, le 30 Novembre 2012,

Protocole 2013-2015

GT n° 14 Ouvriers : Réunion n° 1/3 du 27 novembre 2012 à Farman.

L'administration a souhaité entendre, lors de cette première réunion, les thèmes de chaque organisation syndicale, sans proposer de son côté des pistes de travail.

Points sur les recrutements des Ouvriers d'Etat à la DGAC

FO interroge à nouveau Madame PREUX, SDP, pour faire un point sur les recrutements des Ouvriers d'Etat : sans recrutements, nous avons du mal à voir comment les autres sujets pourraient être traités de manière cohérente.

Pour la SDP, lors de l'entrevue au Ministère, le Conseiller du Ministre a été clair : il faut apporter des modifications au statut actuel afin de permettre la relance des embauches. Une demande exceptionnelle pour 2013 a été transmise au conseiller pour 13 postes (dont 3 pour l'ENAC), intégration des 6 OPA DGAC comprise. Elle propose d'acter dans le protocole la création d'un GT pour discuter de l'évolution du statut actuel.

FO demande d'avoir une réponse claire de la Fonction Publique sur la fin des embauches d'Ouvriers d'Etat et sur la possibilité de permettre aux OPA d'accéder au corps des Ouvriers d'Etat de la DGAC. Si l'arrêt du recrutement est définitif, il faut connaître quelles évolutions la Fonction Publique attend du statut d'Ouvrier d'Etat pour relancer les embauches.

Pour FO, la demande de 13 postes est insuffisante et ne pourra pas répondre aux besoins urgents des services, sur des postes qui nous paraissent déjà ultra-prioritaires. FO avait demandé 12 postes plus les 6 transformations d'OPA .

Les thèmes abordés

Après un tour de table de chaque OS, les points suivants seront abordés à la 2^e et 3^e réunion.

- **Poste et primes de chef d'équipe** : FO insiste sur le fait qu'une cartographie doit être établie et qu'il est nécessaire d'avoir une vision sur le type de postes à primer dans les prochaines années. Ce travail permettra de savoir si le nombre actuel de primes est suffisant ou s'il est nécessaire de le faire évoluer.
- **Effectifs** : aucune étude n'a pu être fournie par l'administration sur les départs dans les 3 prochaines années : l'administration présentera pour la 2^e réunion une prévision des départs avec une hypothèse de départ à 63 ans. Pour FO l'âge moyen de départ est plus bas. En moyenne ces dernières années nous avons eu 30 départs par an.
- **Pôle de compétence** : l'administration nous a présenté M. Georges Faure, chargé de coordonner le fonctionnement des pôles ; une charte de fonctionnement des pôles sera un des premiers résultats de ces travaux. FO demande que cette charte soit appliquée par tous les pôles pour éviter, comme aujourd'hui, un fonctionnement hétérogène entre eux.
- **Indemnitaires** : une évolution de la Prime de Technicité (PTO) ou du bordereau Ouvrier d'Etat DGAC est renvoyée au GT 19, chargé de « l'accompagnement du changement ». L'administration répond que pour la prime de rendement, il risque d'être compliqué de demander des évolutions de l'arrêté qui vient de régulariser la rémunération des Ouvriers d'Etat DGAC. Pour l'abattement de zone, il s'agit d'une règle interministérielle. FO demande une revalorisation du bordereau DGAC.
- **Familles professionnelles** : L'administration est favorable au lancement d'un GT protocolaire sur certaines familles (création HCC Hygiène et Sécurité, discussion sur les familles prioritaires, toilettage de la nomenclature ouvrière...). Les travaux seront à mener en parallèle du GT Logistique DSAC-DSNA.
- **Evolution des fonctions des Ouvriers d'Etat** : FO déplore que les travaux des GT Energie/ATSEP, puis du GT Informatique n'ont pas pu être finalisés : les réponses sont toujours positives, mais rien n'avance sur ces sujets : l'administration nous renvoie vers les travaux du GT 9, évolution de la filière technique à la DSNA.
- **Reconversion professionnelle** : Pour FO un agent se lançant dans ce type de parcours doit être épaulé et soutenu. Les services doivent davantage s'impliquer pour la mise en œuvre de la procédure. L'administration n'est pas opposée à ce que la procédure soit revue pour éventuellement corriger ce qui pourrait freiner ce processus.
- **Formation** : FO demande la reprise du GS Formation. Seule la formation Chef d'équipe a été revue. Aucun bilan des formations organisées par les pôles de compétence n'est fait.
- **Mobilité** : FO demande que la politique de gestion des postes à recouvrement entre le corps des Ouvriers et les autres corps soit écrite. L'administration est d'accord : il faut écrire ce que l'on fait pour clarifier les procédures.
- Les 2 sujets Avancements et Passerelles seront abordés à la 2^e réunion, prévue le 12 décembre.

FO déplore que toutes les mesures qui ont des impacts financiers soient renvoyées au GT 19, alors que ce sont des sujets propres aux Ouvriers d'Etat. A croire qu'on ne peut discuter que de ce qui ne coûte rien.

Vos contacts SNPACM-FO : Pierre GAUBERT – Franck DUPONT – Jean-Christophe MAZIN – Johan BLANCHARD

